

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

ARRETE N° 1717

Portant modification des représentants de la collectivité au Comité Technique Paritaire

LE PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL DES ARDENNES

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

VU le décret n° 85-565 du 30 mai 1985 modifié relatif aux Comités Techniques Paritaires des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ;

VU la délibération de la Commission Permanente du 4 juillet 2008 relative à la composition du Comité Technique Paritaire du Département des Ardennes ;

VU le procès-verbal du 6 novembre 2008 et la proclamation des résultats de l'élection du 6 novembre 2008 ;

VU l'arrêté départemental n° 2337 en date du 19 novembre 2008 portant constitution du Comité Technique Paritaire ;

VU la nomination de M. Sylvain SEIGNEUR en qualité de Directeur des Routes et des Infrastructures à compter du 1^{er} août 2010 ;

ARRETE :

Article unique – A compter du 15 septembre 2010, l'article 1^{er} de l'arrêté départemental n° 2337 est modifié comme suit :

Représentants de la collectivité :

Représentants titulaires :

- M. Benoît HURÉ
- M. Alain GUILLAUMIN
- M. Fabrice OGIER
- Mme Christiane DUFOSSÉ
- M. Dominique PAUCHET
- M. Sylvain SEIGNEUR
- Mme Muriel ARSANTO
- M. David GUIOST

Représentants suppléants :

- M. Jean VERZEAUX
- M. Stéphane ANDRÉ
- M. Hervé CORDEBAR
- M. Olivier CULLOT
- M. Francis LAFFORET
- M. Thierry ROBERT
- M. Olivier BEAUSSART
- M. Kadir MAIZI

Représentants du personnel :

Représentants titulaires :

- Mme Lydie GUNTHER
- Mme Catherine CHAMPENOIS
- M. Louis BRICHOT
- M. Michel COMTE
- M. Alain STEVENIN

Représentants suppléants :

- Mme Françoise GAYET
- M. Stéphane POUPART
- M. François MAGUIN
- M. Frédéric BOUVARD
- M. Erick CHENOT

- Mme Pascale TANSKI
- Mme Rosalba LOMBARDIA
- M. Jacky JOONNEKINDT

- M. Pierrick MARAGE
- M. Jean-Carlo JOME
- M. Dominique VASSANT

Ampliation :

- notifiée aux membres titulaires et suppléants du Comité Technique Paritaire,
- affichée à l'Hôtel du Département,
- publiée au Recueil des Actes Administratifs du Département des Ardennes.

Fait à CHARLEVILLE-MEZIERES, le 15 septembre 2010

LE PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL

Benoît HURÉ

Certifié conforme,
Le Directeur Général
des Services Départementaux :

Signé : Alain GUILLAUMIN